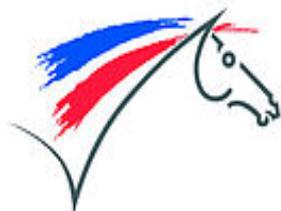


AUVERGNE-RHÔNE-ALPES



FÉDÉRATION FRANÇAISE D'ÉQUITATION  
COMITÉ RÉGIONAL D'ÉQUITATION



## REGLEMENT EQUITA WESTERN CUP

La commission Western met en place cette année pour la première fois un nouveau circuit nommé EQUITA WESTERN CUP 2020 afin de qualifier des cavaliers en vue d'accéder à la finale qui se fera par équipe à EQUITA LYON 2020.

### **1/CONDITIONS DE PARTICIPATION :**

L' EQUITA WESTERN CUP est ouverte à tous les cavaliers licenciés FFE.

### **2/CONCOURS DU CIRCUIT :**

Les organisateurs sont libres de choisir d'inscrire leurs concours dans le Trophée Auvergne-Rhône-Alpes ou dans l'Equita Western Cup selon leurs préférences personnelles.

Dans le cas où un organisateur organise plusieurs concours sur l'année, il doit y avoir au minimum un concours dans le Trophée Auvergne-Rhône-Alpes et un concours dans l'Equita Western Cup.

Toutes les manches de l'Equita Western Cup sont également des épreuves qualificatives pour les Championnats de France FFE 2020 pour les concours ayant lieu avant la date de clôture des qualifications (date qui sera diffusée sur le règlement du Championnat de France FFE ) et pour les Championnats de France FFE 2021 pour les concours suivants.

Toutes les classes (club poney, club2, club1, amateur 2, amateur 1 formation, amateur 1, amateur élite) mais seulement 6 disciplines seront représentées :

- Trail,
- Reining,
- Ranch trail,
- Ranch Riding,
- Showmanship,
- Trail in hand.

Les clubs organisateurs ne sont pas tenus d'organiser leurs concours avec toutes les disciplines.

Les manches qualificatives pour l'Equita Western Cup 2020 sont les suivantes :

**-DIMANCHE 16 FEVRIER 2020** : **SERMET QUARTER HORSES (38300 CHEZENEUVE)** [www.sermet-quarterhorses.com](http://www.sermet-quarterhorses.com) Reining, Ranch Riding.

**- DIMANCHE 8 MARS 2020** : **DOMAINE DE CHABOUD (42320 CELLIEU)** [www.domaine-de-chaboud.com](http://www.domaine-de-chaboud.com) Reining.

**-DIMANCHE 22 MARS 2020** : **SERMET QUARTER HORSES (38300 CHEZENEUVE)** [www.sermet-quarterhorses.com](http://www.sermet-quarterhorses.com) Trail, Trail in Hand, Ranch Trail, Showmanship.

**-SAMEDI 18 & 19 AVRIL 2020** : **CMQH (38660 LUMBIN)** Reining, Trail, Trail in hand, Ranch riding, Ranch Trail, Showmanship.

**- 18 & 19 JUILLET 2020** : **FOUR SEASONS RANCH (42110 VALEILLE)** Reining, Trail, Trail in Hand, Ranch Riding, Ranch Trail, Showmanship,

**- 29 & 30 AOUT 2020** : **PMG FARM (38410 SAINT MARTIN D'URIAGE)** Reining, Trail, Trail in Hand, Ranch Riding, Ranch Trail, Showmanship.

**-DIMANCHE 13 SEPTEMBRE 2020** : **CJA QUARTER HORSES (73360 LES ECHELLES)** [www.cja-quarterhorses.com](http://www.cja-quarterhorses.com) Reining, Ranch Riding.

**- DIMANCHE 20 SEPTEMBRE 2020** : **CJA QUARTER HORSES (73360 LES ECHELLES)** [www.cja-quarterhorses.com](http://www.cja-quarterhorses.com) Trail, Trail in Hand, Ranch Trail, Showmanship.

**- 17 & 18 OCTOBRE 2020** : **DOMAINE DE CHABOUD (42320 CELLIEU)** [www.domaine-de-chaboud.com](http://www.domaine-de-chaboud.com) Reining.

*Ces dates sont données à la date du 4 décembre 2020. Les organisateurs se réservent le droit de modifier les dates, les épreuves ou d'annuler leurs concours pour raisons exceptionnelles.*

### **3/CONDITIONS DE QUALIFICATION :**

Pour se qualifier, les cavaliers doivent cumuler 3 participations sur 3 concours différents dans une même épreuve (même discipline et même catégorie).

### **4/ FORMATION DES EQUIPES**

Une équipe doit se composer de 3 cavaliers préalablement qualifiés toutes disciplines et toutes catégories confondues.

Un cavalier peut concourir dans deux équipes distinctes à condition de faire deux épreuves différentes ou de changer de cheval.

Les cavaliers peuvent venir ou non d'une même écurie.

Les équipes devront être déclarées auprès de Charlène AUBRETON (cjaquarterhorses@outlook.com, 06.25.32.84.24) au plus tard **le lundi 19 octobre 2020 minuit**. Pour chaque cavalier, on précisera l'épreuve et le nom du cheval.

Les cavaliers ne s'engagent qu'auprès de la DUC Equita Western Show. Leur résultat comptera à la fois pour le classement des épreuves GL Events et à la fois pour l'équipe d'EQUITA WESTERN CUP.

### **5/CLASSEMENT DE LA FINALE**

A l'issue de chaque épreuve, les points sont attribués de la manière suivante :

Nombre de participants Places	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10 et +
	1	5	10	10	10	10	10	10	10	10
2		1	5	6	7	7,5	8	9	9	9
3			1	3,5	5	6	7	7	8	8
4				1	3	4	5	6	7	7
5					1	2,5	4	5	6	6
6						1	3	4	4	5
7							1	2	3	4
8								1	2	3

9									1	2
10										1
11 et +										0

Les points de chaque cavalier seront additionnés et donneront le résultat de l'équipe. L'équipe ayant cumulé le plus de point gagne le challenge.

En cas d'égalité, les équipes se départageront au jeu du fer à cheval.

## **6 /RECOMPENSES**

Tous les cavaliers membres d'une équipe participant aux épreuves de la finale EQUITA WESTERN CUP recevront des récompenses individuelles et par équipe qui seront déterminées en fonction de la recette effectuée auprès des organisateurs et des différents sponsors. Une communication plus précise sera effectuée à partir du mois de septembre 2020.

## **7/LUTTE CONTRE LE DOPAGE**

Des contrôles antidopage pourront être réalisés sur un ou plusieurs concours de la WESTERN EQUITA CUP. Liste des produits interdits sur le site de la FFE.

## **8/DIVERS :**

Les résultats seront basés sur les résultats de FFE Club SIF et FFE Compet.

Les cavaliers s'engagent à respecter le règlement FFE général et spécifique, les organisateurs et les officiels de compétition.

En cas de litige la commission Western Auvergne-Rhône-Alpes sera la seule décisionnaire.

## **9/ ORGANISATEURS**

Chaque organisateur s'engage à publier ses résultats sur FFE Club SIF et FFE Compet dans les 10 jours suivant son concours.

Les organisateurs acceptent d'appliquer le règlement FFE général et spécifique Western durant leurs concours, de lutter contre les violences et le dopage des chevaux et de respecter l'éthique sportive.

Les organisateurs s'engagent à reverser 1 euro par engagement pour participer aux récompenses de la finale d'Equita Lyon. La somme devra être transmise à CECILIA NIEL Chemin des Terres, Les 7 Chemins 69440 TALUYERS dans un délai d'un mois après la date de leur concours.

Si la somme totale n'atteint pas 1500 euros, les organisateurs s'engagent à reverser 50 cents supplémentaires par engagés.

En cas de litige la commission Western Auvergne-Rhône-Alpes sera la seule décisionnaire

Je soussigné.....organisateur du concours .....du .....s'engage à organiser son concours dans le respect et l'application du règlement de l'Equita Western Cup.

Fait à .....le.....